



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 18 octobre 2017 à Plan-de-Campagne

Compte rendu

Présents : Audrey Ainsa, Bruno Bert, Bernard Chappe, Julie Couture, Bruno Gamba, Marcel Jallet, Philippe Plaksine.

Excusés : Jean-Baptiste Adrien, Myriam Aubert, Véronique Baton, Claude Delage, Gilles Dossetto, Vandick Gonçalves, Patrice Maffait, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Claire Sahut, Nicolas Ruggeri, Anh Đào Vernier.

Absents : Sandra Buriot, Sandra Khelifaoui.

Invités : Nathalie Huet, Sydney Lengagne.

Séance ouverte à 18 h 38.

B. Bert remercie les présents.

Compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 26 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Sport

Interclubs adultes

74 équipes inscrites en ICA et 13 en ICP : total similaire à l'an passé, un peu plus d'équipes en ICP. Trois équipes du département ont été promues en régionale, ce qui entraîne le maintien ou la promotion d'équipes supplémentaires. La commission suggère d'étudier pour la saison prochaine un amendement au principe traditionnel du Bad voulant que, en priorité, ce soit une équipe reléguée qui soit repêchée.

La réunion des capitaines a lieu le 26 octobre à Marignane.

La Ligue a choisi de ne pas donner suite à la demande de poursuites disciplinaires après un incident en interclubs 13. Un recours, sur le fond et sur le délai beaucoup trop long pour prendre cette décision, semble devenu inopportun. Une demande sera faite à la FFBaD au sujet de la rédaction du règlement, afin d'éviter que de tels faits se reproduisent.

Compétitions jeunes

54 inscrits au premier GPJ de la saison, ce qui n'est pas très bon. Depuis deux saisons, une baisse de fréquentation est observée, ce qui a entraîné de gros efforts pour aménager les étapes et les rendre plus attractives. Le nouveau système de classement fédéral a un effet pervers, la course aux points pouvant dissuader certains jeunes de participer aux GPJ. Par ailleurs, l'offre de compétitions pour les jeunes se densifie nettement. S. Lengagne dressera un bilan plus complet après les trois premières étapes.

Interclubs jeunes : inscriptions en cours. Le Comité espère que plus de clubs se mobiliseront, notamment les plus importants. Des clubs sont recherchés pour accueillir les trois étapes.

Rencontres départementales : un nouvel appel sera fait afin qu'au moins une rencontre jeunes soit organisée dans chacun des cinq bassins du département.

La commission jeunes est mandatée pour réfléchir sur la communication à faire sur les compétitions jeunes par les clubs.

Calendriers

Le Comité a adressé une réponse aux propositions de la Ligue concernant l'évolution de la réglementation (concurrence entre compétitions). Il reste en attente d'une concertation à ce sujet qui était promise pour la fin de l'été.

Accès au haut niveau

Difficultés avec les incertitudes quant à l'évolution du projet sportif de la ligue régionale, et même de la Fédération : celle-ci a omis de diffuser son nouveau « projet de performance fédéral (PPF) » aux comités, ce qui lui a valu un courrier de vives protestations de la part du Comité, à ce jour sans réponse.

Dans ce contexte flou, la commission jeunes propose de retenir le projet présenté par S. Lengagne, qui comprend les évolutions suivantes :

- renforcer l'assistance aux clubs et notamment à leurs écoles de jeunes (aspects encadrement, emploi et orientations techniques) ;
- priorité forte vers les plus jeunes (minibad, poussins, éventuellement benjamins 1) : suivi et encadrement sportifs ;
- priorités à la détection et à la préformation de ces classes d'âge ;
- organisation, dans ces classes, de stages fermés (convocation de joueurs identifiés) et aussi ouverts (aux enfants de tous les clubs) ;
- pas d'accompagnement en TIJ.

Un regret exprimé par certains : ne pas avoir les moyens de continuer à soutenir des joueurs plus âgés.

Les premiers stages selon les formats envisagés, en novembre, se présentent avec une assez bonne assistance. Le Comité organisera notamment le stage « dispositif avenir » le 25 novembre selon le format fédéral minimaliste, étant entendu que les actions vont sensiblement plus loin que ce format.

J. Couture estime que le montant de 20 € demandé pour les stages de détection (« fermés ») est élevé. S. Lengagne précise, en réponse à une question de M. Jallet, que l'estimation des dépenses et des tarifs a été réalisée dans l'hypothèse d'une forte fréquentation, permettant dans certains cas de baisser les tarifs. L'hypothèse d'un aménagement des tarifs pour des familles en difficulté devra être étudiée pour l'avenir.

N. Huet précise que, selon une étude nationale, la part des jeunes filles était élevée chez les minibad mais déclinait à partir des benjamins, probablement en raison de l'encadrement et de l'accueil insuffisants dans une majorité de clubs.

Le club d'Istres lance un projet d'école de jeunes de haut niveau, ouvert à des jeunes à fort potentiel de clubs voisins. Le Comité soutient ce projet et sera vigilant quant à sa mise en œuvre.

Les aides aux projets de sportifs de haut niveau sont confirmées (T. et Ch. Popov, W. Villeger) pour un total de 1.365 €.

Développement

Badminton pour tous

Un état des actions conduites dans le cadre du Bad pour tous a été dressé par Y. Legendre et diffusé pour discussion parmi les élus et les commissions concernées. Les objectifs essentiels sont de gagner en crédibilité et visibilité pour le Badminton, le Comité et les clubs, d'obtenir de nouveaux créneaux et enfin d'obtenir des financements (publics ou non) ; les autres impacts (gagner des licenciés, p. ex.) sont secondaires par rapport aux précédents. Les éventuelles difficultés financières (CNDS) conduiraient à recentrage sur certaines des activités au détriment d'autres. Un débat s'instaure sur ces sujets.

En ce qui concerne les actions vers les quartiers défavorisés, M. Jallet estime qu'un état plus précis serait nécessaire : il croit en effet possible de contacter directement des centres sociaux ou organismes similaires.

L'action mise en place par la Ligue consistant en une réduction de licence pour les habitants des quartiers défavorisés ne fait pas l'unanimité ; le Comité est d'accord pour envisager des mesures favorables à des familles en difficulté, mais le seul critère de l'adresse est trop flou.

N. Huet indique que l'État, notamment au travers du CNDS et dans le cadre des Jeux de 2014, va porter ses priorités vers le sport-santé ; il y a donc intérêt à mieux orienter le Comité vers ce domaine.

Les élus sont favorables au suivi par Y. Legendre d'une formation au sport-santé, ce qui permettrait d'être mieux reconnu par les institutions concernées.

La reprise de la formation aux premiers secours sera étudiée, mais avec un tarif moins favorable aux licenciés.

Les activités périscolaires durent, dans leur formule actuelle et dans certaines communes (dont Marseille) jusqu'à la fin de la saison. Le Comité cherche à pouvoir remplacer ses employés, au moins quelquefois, par des prestataires, mais la recherche de tels intervenants, avec des qualifications et le statut adéquats, n'est pas simple.

Formations

Pour la deuxième saison consécutive, les formations d'entraîneurs et animateurs subissent une fréquentation basse, en dépit d'un décalage au plus tard possible dans la saison du calendrier (conformément au vœu de l'AG). Un bilan sera fait après la première session (module d'entrée, les 9 et 10 décembre).

Le Comité a activement contribué aux réflexions de la Ligue sur le schéma des formations techniques, ainsi qu'à la session de formation continue de la FFBaD début octobre.

La formation GEO (qui remplace le SOC) semble bien partie avec 7 inscrits. N. Huet semble avoir été injustement privée de sa qualification de formatrice, ce qui a entraîné un courrier de protestation du Comité, sans réponse à ce jour.

La réforme des formations d'officiels (arbitres, juges-arbitres...) a des effets néfastes sur notre territoire. Les exigences sont en effet en hausse dans presque tous les domaines, alors que le manque d'officiels est criant et menace le maintien de l'offre en compétitions. Plusieurs officiels sont ou ont été découragés de poursuivre en raison de leur dégradation faute de remplir tous les critères exigés. Ces dispositions semblent contraires à l'intérêt du Badminton, ce qui a entraîné un courrier de questionnement du Comité, lui aussi sans réponse à ce jour.

Dans ces conditions, l'obtention, après des années d'efforts, de l'autorisation pour les comités d'organiser les formations d'officiels tombe mal.

Bonne tenue de la journée des dirigeants le 24 septembre à Aix : 39 présents, 22 clubs représentés.

Clubs

Le nombre de licences a finalement connu un nouveau record pour la saison dernière, avec 4.029 licenciés, soit 5,03 % d'augmentation (2 % de mieux que la moyenne nationale et meilleur résultat depuis 5 ans).

Après entrevue avec les dirigeants de Châteaurenard (13 sept., BB, YL), qui ne propose pas de licence à tous les adhérents, le CA confirme que le club doit être totalement en règle au début de la saison prochaine (et non de la suivante comme demandé par le club).

D'autres clubs ne semblent pas très actifs en ce début de saison : Port-de-Bouc, USCM, ASPTT... Des contacts seront pris afin d'examiner les problèmes avec les dirigeants.

En revanche, un nouveau club est créé à Marseille (MBA) et Arles va licencier tous ses membres à la FFBaD, au détriment de l'autre fédération à laquelle le club est affilié.

Un projet de section sportive de collège est à l'étude à Marseille, en lien avec le SMUC.

Le Comité a proposé à toutes les structures offrant la location de terrains à l'heure une promotion partagée : deux ont accepté pour l'instant.

Visite au Maire de Saint-Cannat au sujet d'un projet de gymnase, le 18 octobre. D'autres visites de clubs sont en préparation.

Le conseil prend acte des quelques actions des clubs après juin sur le thème de l'héritage de la candidature aux Jeux de 2024 ; il valide les attributions finales d'aides financières aux clubs (1.950 € entre 6 clubs).

Promotion et communication

Supports de communication

Une plaquette décrivant les commissions du Comité a été réalisée en version électronique. Le livret vers les nouveaux et futurs licenciés a été réédité et est distribué aux clubs.

Un dépliant promouvant la compétition auprès des jeunes est en cours de finition, avec des compléments plus détaillés sur le site.

La page Facebook est opérationnelle.

En application des décisions précédentes, le contrat de partenariat avec Larde n'a pas été reconduit ; tout en gardant de bonnes relations avec celui-ci, les achats sont faits au coup par coup.

Administration

Subventions

Retour à un résultat positif du CNDS pour 2017 : subvention de 33.000 €, soit 500 € de mieux qu'en 2014 et beaucoup plus que les deux dernières années.

En revanche, les informations diffusées à l'échelle nationale rendent très pessimiste quant à l'avenir du CNDS, dont le budget pourrait diminuer, en 2018, de plus de 50 %

Département : dossiers à déposer le 18 décembre.

Épuisement de crédits CNDS 2016 de la Ligue (quartiers et diabète) : 2.400 € accordés. Aide Ligue au recensement des équipements : le Comité a contesté en vain les modalités de cette aide, qui sera fixée fin 2017.

Dialogue de gestion Ligue pour 2017 : malgré plusieurs reports de date limite (30 octobre), les critères de jugement ne sont toujours pas connus des comités. L'enveloppe totale a été portée de 25 à 30 k€.

Finances

Le résultat 2017 devrait être bénéficiaire, conformément au budget adopté fin 2016.

En raison des fortes incertitudes sur les financements CNDS, Département et Ligue, il sera très difficile d'établir des prévisions pour le budget 2018 d'ici l'AG de décembre. Le conseil est d'avis de tabler plutôt sur des hypothèses pessimistes.

Emplois

Les trois entretiens annuels viennent d'être réalisés ; la commission fera des propositions, à ratifier par le CA.
Y. Legendre doit valider à nouveau, pour trois ans, sa qualification de formateur fédéral (21-23 nov. à Bourges).

Commissions

Le conseil valide les candidatures aux commissions de G. Besse (clubs,) G. Delage et N. Di Piazza (jeunes), O. Hennegrave (sport).

Ligue régionale

Bonne coopération entre le Comité et la Ligue sur plusieurs sujets, même si les conséquences des décisions de l'ancienne équipe restent pesantes.

AG Ligue le 1er juillet, précédée le matin par une réunion avec les comités : décisions financières correctes, à l'exception du maintien de la taxe sur les compétitions.

Concertations sur les formations techniques, le projet territorial et l'organisation de la Ligue, avec fortes contributions du Comité.

AG de Ligue le 18 novembre.

Ordre du jour épuisé à 21 h 43.

Prochaines réunions :

AG le 7 décembre.

CA : 21 décembre, sous réserve d'infirmité.